

L'ajournement

bre de voyages d'une journée effectués aux États-Unis par les Canadiens a augmenté de 116 p. 100.

Les intéressés s'inquiétaient donc d'abord et avant tout des impôts et des taxes. Ils se préoccupaient ensuite de toute la réglementation gouvernementale et de toutes les tracasseries administratives. Ayant moi-même déjà été un chef de petite entreprise, je reconnais certes que nos entreprises croulent sous la paperasserie et les règlements. Tout cela constitue un fardeau pour ce secteur. En effet, les chefs de petite entreprise passent beaucoup de temps à remplir diverses formules et à fournir les renseignements exigés par le gouvernement, et cela leur coûte parfois de l'argent, car ils doivent engager quelqu'un pour obtenir les divers chiffres ou renseignements que leur demande le gouvernement.

Je le répète, je crois que la bureaucratie et la réglementation sont un fardeau beaucoup trop lourd à porter pour les petites entreprises. Je souhaiterais que le gouvernement améliore la situation à cet égard.

Comme nous le savons, c'est ce secteur qui crée, en fait, les nouveaux emplois. On estime que les petites entreprises créent 80 p. 100 environ des nouveaux emplois au Canada. C'est là l'une des raisons pour lesquelles nous devrions faire tout en notre pouvoir pour essayer de stimuler ce secteur.

Hier, j'ai posé au ministre d'État chargé des Petites entreprises et du Tourisme une question au sujet du Programme de prêts aux petites et moyennes entreprises. Aux termes de ce programme selon lequel le gouvernement garantit une partie du prêt, les prêts garantis aux petites entreprises ont diminué de 45 p. 100 depuis 1985, soit d'environ 660 millions de dollars. Cet argent dort dans les coffres-forts des banques alors qu'il devrait être injecté dans l'économie pour créer de l'emploi et stimuler l'activité.

J'ai proposé au ministre d'examiner ce programme sérieusement et de tenir une réunion d'urgence avec les banquiers de tout le Canada afin de faire la promotion de ce programme. Chose certaine, bien des gens dans ma circonscription, et c'est sûrement la même chose partout ailleurs au Canada, voudraient se prévaloir du Programme de prêts aux petites et moyennes entreprises, mais, malheureusement, ils ont de grands problèmes à surmonter pour obtenir de l'argent grâce à ce programme.

Comme je l'ai dit il y a une minute, je suis heureuse d'appuyer cette motion ou tout autre effort pour aider les petites entreprises à cause de leur grand apport dans notre économie. En tout cas, elles comptent beaucoup dans ma province, l'Île-du-Prince-Édouard. Permettez-

moi de citer quelques statistiques pour étayer mes affirmations.

En 1989, les entreprises ayant moins de 50 employés à temps plein avaient une main-d'oeuvre globale de 20 000 personnes, soit environ la moitié des emplois du secteur privé dans ma province. Entre 1979 et 1989, l'augmentation nette du nombre des emplois, à l'Île-du-Prince-Édouard, a été de 9 200. Or, 80 p. 100 de ces 9 200 emplois ont été créés par des entreprises ayant 20 employés ou moins.

Le président suppléant (M. Paproski): Il est 18 heures. La députée avait encore une minute de temps de parole dans ce débat. Il s'agit d'une de ces affaires choisies conformément au paragraphe 92(1) du Règlement. La prochaine fois qu'elle sera mise en délibération, la députée pourra intervenir à nouveau pendant une minute ou une minute et demie.

L'heure réservée à l'étude des initiatives parlementaires est maintenant écoulée. Conformément à l'article 93 du Règlement, l'article retombe au bas de la liste de priorité du *Feuilleton*.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Français]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 38 du Règlement.

LE LOGEMENT SOCIAL

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Monsieur le Président, depuis le 25 février dernier, j'ai soulevé à plusieurs reprises le problème concernant le manque de logements sociaux dans la région métropolitaine de Montréal.

Le 25 février, date à laquelle le ministre des Finances a déposé le Budget à la Chambre, c'est par ce biais qu'il a proposé de diminuer le budget de la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour la construction de nouvelles coopératives.

J'ai souvent critiqué cette politique qui fait en sorte que des milliers de Canadiens, de Québécois et de Montréalais soient privés de logements adéquats.

Ce soir, pendant les quatre minutes qui me sont accordées pour soulever cette question, je vais toucher spécifiquement ce qui concerne la question que je posais au ministre le 30 avril dernier. Mais avant de le faire, j'aimerais quand même citer quelques chiffres depuis que ce gouvernement est au pouvoir. Avec le dernier Budget, le